

## St. Jude Community Homes

ACTO, qui représentait un groupe d'activistes survivants de la psychiatrie (le *Dream Team*), a demandé à la Commission des affaires municipales de l'Ontario d'être autorisée à intervenir dans un appel. Le *Dream Team* souhaitait contester la position adoptée par certains contribuables qui s'opposaient à ce que St. Jude Community Homes convertisse un vieil édifice industriel en logements avec services de soutien à long terme. Selon la CAMO: « ACTO a un important point de vue à faire valoir et ses préoccupations sont légitimes puisque ses clients sont susceptibles de devenir des résidents des nouveaux logements ». Donnant suite à cette conclusion, la CAMO a joint la *Dream Team* comme partie à l'appel.

Devant la CAMO, nous avons prétendu que l'application des règles en matière d'aménagement de territoire devait respecter les droits à l'égalité des personnes qui avaient besoin des logements projetés. La CAMO a autorisé la conversion de l'édifice industriel en logements. Elle a conclu que le projet avait la taille appropriée, que St. Jude jouissait d'une « excellente réputation » et que les préoccupations des résidents voulant que le projet nuise au quartier « étaient sans fondement ».